

AVIS DE DEPOT
DP 86058 26 X0003

Le Maire de la Ville de LA CHAPELLE-MOULIERE, certifie avoir reçu un dossier

Concernant :	Déclaration Préalable
déposé le :	05/02/2026
Par :	Monsieur Olivier NEVEU
concernant les travaux sis à l'adresse suivante :	2 Rue DE L EGLISE
Cadastré :	C0659
Projet :	Réfection de la toiture en tuiles pour une annexe du logement
Surface de plancher :	m²

LA CHAPELLE-MOULIERE, le 5 février 2026

Le Maire, Pierrick GIRAUD

